

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 124/05

ASA 21/007/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

« DISPARITION » PRÉSUMÉE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

INDONÉSIE

Nirmala Ohee (f), 29 ans

**Demy Bebari (h), son époux, 31 ans
et leur famille**

Londres, le 13 mai 2005

On est sans nouvelles de Nirmala Ohee, épouse du défenseur des droits humains Demy Bebari, depuis le 12 mai. Les organisations locales de défense des droits fondamentaux craignent qu'elle n'ait été enlevée.

Le 12 mai, vers 9 heures du matin, Nirmala Ohee est sortie de chez elle, dans la ville de Timika (Papouasie), pour retirer de l'argent à la banque ; elle n'est jamais revenue. Après l'avoir cherchée en vain, son mari a signalé sa disparition à la police. En janvier 2005, Nirmala Ohee avait dit à son mari qu'elle avait été suivie et surveillée par une personne inconnue conduisant une Kuda de couleur sombre.

Les organisations locales de défense des droits humains pensent que la disparition de Nirmala Ohee pourrait être liée au travail de son mari auprès du Conseil tribal des Amungme (LEMASA) et de la Fondation d'étude et de défense des droits humains pour l'Irian Jaya (ELS-HAM). Demy Bebari a participé à l'enquête menée par l'ELS-HAM sur les meurtres de deux citoyens américains et d'un Indonésien, survenus en août 2002 dans le district de Mimika, en Papouasie. Demy Bebari a indiqué qu'à plusieurs reprises, sa famille et lui-même avaient fait l'objet d'actes d'intimidation et qu'ils avaient reçu des menaces de mort depuis qu'il avait été appelé à témoigner devant l'équipe du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) chargée d'examiner l'affaire.

Demy Bebari a également témoigné devant un tribunal de Djayapura, en Papouasie, dans le cadre d'une affaire où la section papoue de l'ELS-HAM était poursuivie pour diffamation par le général Nurdin Zainal, commandant militaire de la Papouasie, pour avoir indiqué dans une conférence de presse que des militaires indonésiens pourraient être impliqués dans les meurtres de Mimika.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis de nombreuses années, toute une série de graves violations des droits fondamentaux, notamment des exécutions extrajudiciaires, des « disparitions », des actes de torture et autres formes de mauvais traitements ainsi que des détentions arbitraires, ont été perpétrées en Papouasie, où des mouvements luttent pour l'indépendance de la province. Des membres d'organisations locales de défense des droits humains ont été l'objet de harcèlement et de manœuvres d'intimidation en raison de leur engagement en faveur des droits fondamentaux et certains ont été forcés de quitter la province.

Le 31 août 2002, un Indonésien et deux enseignants américains ont été tués par des hommes armés qui ont ouvert le feu sur leurs véhicules alors qu'ils se trouvaient près de la mine d'or et de cuivre de PT Freeport Indonesia, située à Tembagapura, dans le district de Mimika. Les trois victimes travaillaient pour une école internationale destinée aux employés de la compagnie minière Freeport. Au moins dix autres personnes ont été blessées lors de cette attaque. Le Sénat américain a exigé que l'enquête sur ces meurtres soit menée en coopération avec les États-Unis en échange de la reprise des formations américaines à destination des forces armées indonésiennes.

Certains membres de l'ELS-HAM chargés d'enquêter sur cette attaque ont fait l'objet de harcèlement et d'intimidations pendant leurs investigations. Selon des informations dignes de foi, des témoins ont également été victimes de manœuvres d'intimidation.

Bien que, dans un premier temps, les forces de police indonésiennes et des organisations non gouvernementales locales aient publiquement fait état de l'implication présumée de militaires dans ces homicides, une enquête menée par le FBI a conclu, par la suite, qu'il n'existait aucune preuve de la participation de militaires indonésiens dans cet attentat. En 2004, les conclusions de l'enquête du FBI ont conduit un tribunal américain à inculper Antonius Wamang, un des chefs présumés de l'*Organisasi Papua*

Merdeka (OPM, Organisation de la Papouasie libre), pour l'attaque et le meurtre des deux ressortissants américains. Antonius Wamang n'a toujours pas été capturé. En février, les États-Unis ont pris des mesures afin de lever l'interdiction sur la formation des forces armées indonésiennes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :

- faites part de vos craintes pour la sécurité de Nirmala Ohee, portée disparue depuis le 12 mai ;
- exhortez les autorités à ouvrir immédiatement une enquête indépendante sur sa disparition ;
- exprimez votre inquiétude quant à la sécurité de Demy Bebari et de sa famille en Papouasie et invitez les autorités à prendre dans les plus brefs délais des mesures concrètes afin de garantir leur sécurité, ainsi que celle d'autres défenseurs des droits humains et de témoins résidant en Papouasie ;
- appelez les autorités à ouvrir une enquête sur les allégations indiquant que Demy Bebari et sa famille ont fait l'objet de menaces et de manœuvres d'intimidation et que Nirmala Ohee a été suivie, et, si ces faits sont avérés, demandez que les mesures appropriées soient prises dans les meilleurs délais contre les responsables présumés ;
- demandez aux autorités de veiller à ce que les membres de la police et des forces armées soient informés du rôle légitime des défenseurs des droits humains et qu'ils sachent qu'il est de leur responsabilité de les protéger, conformément à la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À : (Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau ; il faut ajouter sept heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale.)

Chef de la police de la province de Papouasie

Brig. Gen. Dodi Sumantyo
Head of Regional Police Papua
Jl. Sam Ratulangi N°8
Djayapura, Papouasie
Indonésie

Fax : +62 967 531 717 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *saya mau kirim fax* »)

Formule d'appel : *Dear Brigadier General* / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

COPIES À :

Ministre de la Justice et Droits de l'Homme :

Mr Hamid Awaluddin
Jl. H.R. Rasuna Said Kav No. 4-5
Kuningan - Jakarta Selatan 12950
Indonésie

Fax : +62 21 525 3095/ 310 4149/ 522 5036

Chef de la police du district de Mimika, province de Papouasie :

Drs. Pol. Paulus Waterpauw
Jl. Agimuga, Mile 32, Mimika
Timika, Papouasie
Indonésie

Fax : +62 901 301 976 (si un correspondant vous répond, veuillez demander le fax : « *saya mau kirim fax* »)

Formule d'appel : *Dear Kapolres* / Monsieur le chef de la police,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 JUIN 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*